



© Monkey Business - stock.adobe.com

# Lettre info relais

*Les news du Relais Petite Enfance*

n°28  
Septembre 2024

P.3 - Dossier

**Le premier entretien avec les parents**

## Tout savoir sur le contrat de travail

Source Pajemploi

Lorsqu'un parent embauche un salarié pour faire garder son enfant, il a le statut de particulier employeur. Qu'il ait recours à un assistant maternel ou à une garde d'enfants à domicile, il doit rédiger un contrat de travail afin de formaliser l'ensemble des points qui cadreront la relation de travail.

Par défaut, l'employeur doit recourir à un contrat de travail à durée indéterminée. Le contrat de travail à durée déterminée n'est possible que dans deux cas précis : l'absence du salarié ou son passage temporaire à temps partiel.

Avant la signature d'un contrat de travail, il y a la possibilité de s'engager réciproquement avec son salarié (cet acte constitue une promesse d'embauche).

### Le contrat de travail à durée indéterminée (CDI)

Le contrat de travail à durée indéterminée permet de définir entre autres la durée de la période d'essai, la durée et les horaires d'accueil, la rémunération, les congés payés et jours fériés, ou encore les indemnités, etc.

- Pour l'emploi d'un assistant maternel agréé, un contrat doit être établi pour chaque enfant gardé.
- Pour l'emploi d'une garde d'enfants à domicile, un seul contrat est suffisant pour une fratrie.

Afin d'être guidé dans la rédaction du contrat, Pajemploi met à disposition un modèle de contrat de travail à durée indéterminée (CDI), pour l'emploi :

- D'un assistant maternel agréé.
- D'une garde d'enfants à domicile, en garde simple, d'une garde d'enfants à domicile, en garde partagée.

La modification a posteriori de certains éléments du contrat pourra nécessiter le recours à un avenant au contrat de travail.

### Le contrat de travail à durée déterminée (CDD)

Le recours au contrat à durée déterminée (CDD) est possible uniquement dans deux cas énumérés par la loi :

- Lorsque le salarié habituel est absent (maladie, congés, formation, etc.).
- Lorsque le salarié habituel est passé provisoirement à temps partiel (congé parental d'éducation, temps partiel pour création ou reprise d'entreprise, etc.).

À la fin de son CDD, le salarié a droit à une indemnité de fin de contrat (appelée également indemnité de précarité), dont le montant ne peut être inférieur à 10 % de la rémunération totale brute perçue durant l'exécution de son contrat.

Afin d'être guidé dans la rédaction du contrat, Pajemploi met à disposition un modèle de contrat de travail à durée déterminée (CDD), pour l'emploi :

- d'un assistant maternel agréé
- d'une garde d'enfants à domicile, en garde simple, d'une garde d'enfants à domicile, en garde partagée.

Qu'il s'agisse d'un CDI ou d'un CDD, le contrat peut directement se remplir à partir d'un ordinateur. Ce document a une valeur indicative et non conventionnelle. Il doit être établi en deux exemplaires, daté et signé par l'employeur et par le salarié. Ne pas oublier de parapher (inscrire vos initiales) au bas de chaque page du contrat.

## Les services de Pajemploi

### Pajemploi + : simplification des démarches

- **Déclaration** le particulier employeur se connecte à son compte en ligne et déclare la rémunération de son salarié
- **Prélèvement** l'Urssaf déduit le montant du CMG de la rémunération déclarée et prélève le reste à charge sur le compte bancaire de l'employeur
- **Versement** l'Urssaf verse au salarié sa rémunération automatiquement sur son compte bancaire

### Mon Pajemploi au quotidien

Une application qui accompagne les nouveaux parents employeurs et leur assistante maternelle au quotidien.

- Des calculs automatiques des salaires, indemnité et des congés
- Un planning partagé
- Une déclaration instantanée
- Une configuration multicontrats

Pour tous renseignements complémentaires sur les services Pajemploi, contactez le Relais Petite Enfance au 05 59 81 57 33.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [pajemploi.urssaf.fr](http://pajemploi.urssaf.fr).





© Monkey Business - stockadobe.com

## Dossier

# Le premier entretien avec les parents

*La première rencontre entre les parents et une assistante maternelle est un moment décisif dans le processus de la recherche de la personne qui prendra soin de l'enfant. Elle est tout aussi importante pour l'assistante maternelle qui doit s'assurer que son projet d'accueil corresponde bien aux attentes des parents.*

### Du côté de l'assistante maternelle

Préparer sa rencontre avec les parents permettra que celle-ci se déroule de manière fluide et professionnelle et évitera plus tard, d'éventuels malentendus.

### Comment préparer la rencontre ?

Il est nécessaire que l'assistante maternelle réfléchisse au préalable à ce qu'elle est en mesure de proposer aux familles.

Cela peut concerner :

- Les horaires d'accueil qu'elle accepte de pratiquer tout en étant claire quant à ses disponibilités et les limites qu'elle souhaite fixer (respect des heures de contrat, demandes de dépannage, etc.)
- Le temps nécessaire et le déroulement de la période de familiarisation en expliquant son importance à la fois pour l'enfant, le parent et elle-même
- Les règles comme par exemple, la délimitation des espace(s) de sa maison (espaces privés/espaces de travail), où se fera l'accueil du matin et du soir.
- Son projet autour de l'accueil de l'enfant : repas, sommeil, jeux, les règles de vie, sorties, comment elle favorise l'éveil de l'enfant, son autonomie, etc.

Pour cela, l'assistante maternelle peut s'appuyer sur son livret d'accueil. Ce document lui permet d'adopter une posture professionnelle, car il présente clairement sa façon de travailler, son parcours et ses valeurs. Il clarifie les informations importantes, ce qui peut être aidant pour répondre aux questions des parents, en particulier s'ils choisissent ce mode de garde pour la première fois. Afin qu'un réel échange puisse se faire avec les parents, des conditions favorables à l'échange doivent être mises en place :

- Décider ensemble d'une date qui convienne à la fois aux parents et à l'assistante maternelle ;
- Accueillir le parent dans un espace favorable à la discussion et à l'échange.

Réfléchir à cela en amont permet de se rendre disponible pour être à l'écoute des besoins des parents en répondant de manière transparente et sereine à leurs questions. Cela favorise un climat de confiance.

La question de la relation contractuelle sera également à aborder lors de l'entretien afin de s'entendre sur cet autre aspect de l'accueil : tarifs, congés annuels...

Il s'agit souvent d'une question que les parents n'ont pas en tête de prime abord lors de la première rencontre. Rappelons qu'un parent ne s'attend pas forcément à devenir employeur lorsqu'il devient parent.

L'assistante maternelle peut les orienter vers le Relais Petite Enfance le plus proche pour être accompagné dans leur nouvelle fonction de particulier employeur.

### Du côté des parents

Il est préférable de venir au rendez-vous à deux afin de pouvoir échanger avec l'assistante maternelle sur ses pratiques et son projet d'accueil.

Chacun des parents pourra ainsi poser des questions sur son expérience, ses valeurs éducatives et sa façon d'interagir avec les enfants. Cette rencontre est aussi l'occasion d'aborder des sujets tels que les repas, les siestes, les activités proposées aux enfants, les sorties, la communication, le contrat, l'agrément, etc. Il est primordial de poser toutes les questions qui viennent à l'esprit afin de s'assurer d'être en confiance et de partager les mêmes valeurs éducatives.

Pour partir sur des bases saines, il est recommandé d'informer l'assistante maternelle des différentes démarches entreprises concernant la recherche d'un mode de garde (rencontre avec autre assistante maternelle ou inscription crèche).

Enfin, c'est aussi l'occasion de présenter l'enfant à l'assistante maternelle et d'échanger sur sa personnalité, ses habitudes, ses besoins, etc.

La question du ressenti et/ou d'une éventuelle appréhension quant à la séparation peut aussi être parlée.

Avant de conclure à un accord, un temps de réflexion peut s'avérer nécessaire même dans le cas d'un « coup de cœur ». Ne pas se presser, s'autoriser à rencontrer d'autres assistantes maternelles peut permettre de se faire un avis éclairé sur le choix de la professionnelle qui prendra soin de son enfant.



Lorsque le choix sera fait, il y aura alors à définir ensemble les éléments inhérents au contrat de travail ainsi que les temps de la période de familiarisation pour que chacun s'habitue progressivement à ce nouvel environnement et se séparer en douceur.

Le Relais Petite Enfance le plus proche peut être sollicité pour être accompagné dans la fonction de particulier employeur (explication sur la relation contractuelle, contrat de travail, congés payés, déclaration Pajemploi, etc.).

Pour conclure, le premier entretien fait partie des premiers éléments constituant la base de la relation entre l'assistante maternelle et le parent. C'est l'opportunité pour eux d'établir un premier lien de confiance, élément primordial garantissant un accueil de qualité.

### Pour aller plus loin

- *Bien mener le premier entretien d'embauche avec les parents* : le journal de l'assmat, juin/juillet 2024 (disponible au Relais)
- *Les premiers contacts avec l'assistant maternel* : monenfant.fr

## Ça peut vous intéresser

**TOUS LES VENDREDIS 9H30-11H30**  
(hors vacances scolaires)

**LAEP** : le Lieu d'Accueil Enfants Parents

Un espace convivial de rencontre et de jeux adaptés pour les enfants de la naissance à l'entrée à l'école maternelle et leurs parents. En accès libre et gratuit.  
Renseignement : 05 59 81 57 33

**TOUTE L'ANNÉE**

**La médiathèque de Lescar** : Programme d'animations en direction du jeune public disponible au Relais Petite Enfance - 05 59 81 57 33- et sur le réseau des médiathèques.

**DU 10 AU 13 OCTOBRE**

**Festival Petite Enfance** à l'hippodrome. Possibilité pour les professionnelles et les parents d'y accéder gratuitement les jeudis et vendredi matin. Renseignements au RPE : 05 59 81 57 33.

**MERCREDI 11 DÉCEMBRE**

**Noël** : animation familiale avec les services petite enfance de 17h30 à 19h à la Villa des 7 Moulins à Lescar.

## La vie du relais

### L'année 2024-2025 autour de deux axes

**Les couleurs** bleu, blanc, vert, jaune qui, au fil des saisons, serviront à la décoration du Relais. L'introduction de ces changements, dans l'environnement d'accueil de l'enfant et de l'adulte, permettra de découvrir, d'explorer un nouvel espace et de susciter la curiosité.

#### Le livre

La lecture permet aux enfants de se familiariser avec le monde qui les entoure et de développer leur imaginaire. Lire un livre à des tout petits c'est aussi partager un moment ensemble, être en lien.

Un partenariat avec la médiathèque de Lescar et la Bibliothèque Départementale de Prêt va être mis en place pour proposer aux petits et aux plus grands des temps pour une sensibilisation à la lecture, au goût du livre.

**Les ateliers d'éveil** démarreront dès le 9 septembre. Élaborés par l'équipe du Relais et travaillés en partenariat avec les ressources locales (la Cité des Arts, le Service des Sports, la médiathèque), mais aussi la ludothèque des Francas de Pau, la Bibliothèque Départementale de Prêt, une psychomotricienne, ils répondent aux besoins de l'enfant tels que définis dans la Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant.

**Les temps d'information et de professionnalisation** pour les assistantes maternelles vont se poursuivre

- **En soirée** : les analyses de la pratique, réunion à thème, préparation de fêtes
- **En journée** : une journée professionnelle le mardi 19 novembre 2024, jour de la Journée Nationale des assistantes maternelles.
- **Nouveau cette année** : un bilan trimestriel pour permettre aux assistantes maternelles une participation plus active dans les projets du Relais et de la Ville. Suivi d'un temps convivial sous la forme d'une auberge espagnole.

#### Les temps partagés avec les familles

- L'animation familiale de Noël Enchanté le 11 décembre, préparée par les services petite enfance de la Ville et les assistantes maternelles.
- Des spectacles jeune public

La réunion de rentrée pour les assistantes est prévue le **mardi 3 septembre** à 20h au Relais. L'équipe présentera la programmation 2024-2025 dans sa globalité.

Que vous ayez l'habitude de venir au Relais ou pas, toutes les assistantes maternelles sont les bienvenues.

### Relais Petite Enfance

Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
24 bis avenue Roger Cadet  
Tél. 05 59 81 57 33  
e-mail : rpe@lescar.fr





# Les rendez-vous du relais

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>Lundi 2</b> Familiarisation	<b>Mardi 1</b> Cirque Groupe 1 : 9h15-10h15 Groupe 2 : 10h15-11h15	<b>Lundi 4</b> A vous!	<b>Lundi 2</b> Médiathèque : 10h-11h Relais : 9h15-11h15 A vous !
<b>Mardi 3</b> Familiarisation	<b>Mercredi 2</b> P.O.P	<b>Mardi 5</b> Psychomotricité : 9h30-10h30	<b>Mardi 3</b> Psychomotricité : 9h30-10h30
<b>Mercredi 4</b> Familiarisation	<b>Jeudi 3</b> P.O.P	<b>Mercredi 6</b> Bonjour Hiver	<b>Mercredi 4</b> Atelier des Lutins
<b>Jeudi 5</b> Familiarisation	<b>Lundi 7</b> Médiathèque : 10h-11h Relais : 9h15-11h15 A vous!	<b>Jeudi 7</b> Ludosport : 10h30-11h15	<b>Jeudi 5</b> Ludothèque : 9h30-11h
<b>Lundi 9</b> Le monde bleu	<b>Mardi 8</b> Cirque Groupe 1 : 9h15-10h15 Groupe 2 : 10h15-11h15	<b>Lundi 11</b> Férié	<b>Lundi 9</b> Atelier des Lutins
<b>Mardi 10</b> Le monde bleu	<b>Mercredi 9</b> P.O.P	<b>Mardi 12</b> Médiathèque : 10h-11h Relais : 9h15-11h15 Bonjour Hiver	<b>Mardi 10</b> Psychomotricité : 9h30-10h30
<b>Mercredi 11</b> Le monde bleu	<b>Jeudi 10 et Vendredi 11</b> Festival Petite Enfance	<b>Mercredi 13</b> Bonjour Hiver	<b>Mercredi 11</b> Atelier des Lutins
<b>Jeudi 12</b> Le monde bleu	<b>Lundi 14</b> A vous	<b>Jeudi 14</b> Ludosport : 10h30-11h15	<b>Jeudi 12</b> Ludosport : 10h30-11h15
<b>Lundi 16</b> Slime et Slam	<b>Mardi 15</b> Cirque Groupe 1 : 9h15-10h15 Groupe 2 : 10h15-11h15	<b>Lundi 18</b> Bonjour Hiver	<b>Lundi 16</b> Sortie
<b>Mardi 17</b> Médiathèque : 10h-11h Relais : 9h15-11h15 Slime et Slam	<b>Mercredi 16</b> Sortie	<b>Mardi 19</b> Journée professionnelle	<b>Mardi 17</b> Le Relais fait son Noël 15h-17h
<b>Mercredi 18</b> Slime et Slam	<b>Jeudi 17</b> Ludothèque : 9h30-11h	<b>Mercredi 20</b> Bonjour Hiver	<b>Mercredi 18</b> A vous!
<b>Jeudi 19</b> Slime et Slam	<b>Mardi 22</b> Pause récré	<b>Jeudi 21</b> Ludosport : 10h30-11h15	<b>Jeudi 19</b> Ludosport : 10h30-11h15
<b>Lundi 23</b> Atelier cuisine	<b>Jeudi 24</b> Pause récré	<b>Lundi 25</b> Atelier des Lutins	<b>Mardi 24</b> Pause récré
<b>Mardi 24</b> Cirque Groupe 1 : 9h15-10h15 Groupe 2 : 10h15-11h15	<b>Du Lundi 21 octobre au vendredi 1<sup>er</sup> novembre</b> Vacances scolaires (pas d'ateliers la 2 <sup>e</sup> semaine)	<b>Mardi 26</b> Psychomotricité : 9h30-10h30	<b>Du Lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier 2025</b> Vacances scolaires
<b>Mercredi 25</b> Atelier cuisine	<b>Date à déterminer</b> Analyse de la pratique	<b>Mercredi 27</b> Atelier des Lutins	<b>Lundi 2 décembre</b> Préparation Noël enchanté à 18h30 au Relais
<b>Jeudi 26</b> Atelier cuisine		<b>Jeudi 28</b> Ludosport : 10h30-11h15	<b>Date à déterminer</b> Analyse de la pratique
<b>Lundi 30</b> P.O.P		<b>Mardi 12 novembre</b> Bilan trimestriel 19h-20h puis auberge espagnole	
<b>Mardi 3 septembre</b> Réunion de rentrée 20h au Relais			

# Les animations collectives

## LES ATELIERS D'ÉVEIL

Les ateliers d'éveil sont ouverts à toutes les assistantes maternelles. Ce sont des expériences ludiques proposées aux enfants, en lien avec leurs besoins et leur développement global et en s'appuyant sur la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant (document à retrouver sur [www.hcfea.fr](http://www.hcfea.fr)). Ils n'ont aucun caractère obligatoire. Ce qui prime, c'est le plaisir d'être ensemble et de jouer, sous le regard bienveillant de l'adulte.

Pour les assistantes maternelles, les ateliers sont des temps collectifs permettant de rompre l'isolement professionnel, de partager et d'enrichir les savoir-faire et savoir-être. Ils contribuent, en ce sens, à la professionnalisation des assistantes maternelles.

## Les ateliers au sein du relais

**Familiarisation** : moments de familiarisation pour faire connaissance avec les différents espaces du relais, les autres enfants, les autres adultes. Un atelier dessin sera proposé aux enfants. Il servira de support à la photo des enfants et de leur assistante maternelle.

**Intérêt pour l'enfant** : se familiariser avec un nouveau lieu (collectif), de nouvelles personnes et de nouveaux enfants pour pouvoir l'investir plus aisément lors de ses prochaines venues. Trouver sa place dans un environnement collectif : le Relais.

**Le monde bleu** : atelier créatif avec de la peinture couleur bleue et du papier diffuseur.

**Intérêt pour l'enfant** : Développer le toucher en expérimentant une matière différente.

**Slime et Slam** : Fabrication et manipulation de la pâte Slime à base d'ingrédients naturels suivi d'un moment de détente et de Slam avec les animatrices du Relais.

**Intérêt pour l'enfant** : Expérimenter de nouvelles sensations, une nouvelle matière. Plaisir des mots et de nouvelles sonorités avec le slam.

**Atelier cuisine** : Les petits gastronomes sont invités à expérimenter une nouvelle recette de salade de pâtes.

**Intérêt pour l'enfant** : Eveil au goût, découverte des sens.

**P.O.P** : En lien avec la thématique du Festival Petite Enfance, atelier peinture sous formes de bulles colorées.

**Intérêt pour l'enfant** : Éveil à la peinture avec d'autre support.

**A vous !** Chaque Assistante Maternelle choisit d'apporter un jouet, un jeu de société, un livre ou une comptine qu'elle souhaite faire partager.

**Intérêt pour l'enfant** : partager, découvrir, explorer avec d'autres enfants.

**Bonjour Hiver** : Le Relais se transforme en joli pays d'hiver. Un espace à découvrir pour le plaisir des sens.

**Intérêt pour l'enfant** : Expérimenter l'espace autrement, éveil des sens, plaisir des yeux, découvrir un nouveau support de lecture.

**Atelier des Lutins** : Ateliers créatifs en vue de la préparation de l'animation familiale de Noël Enchanté.

**Intérêt pour l'enfant** : Créer, imaginer autour de la magie de Noël.

**Ateliers psychomotricité** : Séances avec Sonia, psychomotricienne autour du développement moteur et psycho-affectif du jeune enfant. La thématique du « portage » sera abordée avec les assistantes maternelles. Il sera proposé aux enfants des jeux libres.

**Les pauses récré** : deux séances ouvertes aux assistantes maternelles et enfants la première semaine de chaque vacances scolaires. Ce sont les assistantes maternelles qui gèrent l'atelier en présence de l'animatrice du Relais.

## Les ateliers en extérieur

**Séances de cirque** : sous le chapiteau de l'école artistique de cirque, dans un environnement magique, différents ateliers circassiens seront proposés permettant à l'enfant de faire librement l'expérience de différentes sensations : appuis au sol, balancements, équilibre.

**La ludothèque** : découverte de nouveaux espaces ludiques et de nouveaux jeux.

**Intérêt pour l'enfant** : Répondre à la vitalité découvreuse du jeune enfant.

**La médiathèque de Lescar** : temps autour de la découverte et de la familiarisation du livre, des albums.

**Intérêt pour l'enfant** : En plus du plaisir qu'il procure, le livre permet d'accompagner l'enfant dans son développement global (langagier, cognitif, social, affectif).

**Séances de ludosport** : Au complexe Désiré Garrain, un éducateur sportif propose un parcours de motricité évolutif. L'enfant peut ainsi explorer à son propre rythme et vivre de nouvelles expériences corporelles qui favorisent l'autonomie et l'estime de soi.

**Le Relais fait son Noël** : Enfants et assistantes maternelles, bienvenue au goûter de Noël. Une petite surprise sera proposée par les animatrices du Relais. Lieu à déterminer.

## LES RENCONTRES EN SOIRÉE

### Professionnalisation des assistantes maternelles

- Temps d'analyse des pratiques professionnelles : une fois tous les deux mois, animés par une psychologue. Temps de réflexion et de prise de recul sur des situations rencontrées ou des questionnements.
- La journée professionnelle des assistantes maternelles. Cette année, elle se déroulera le mardi 19 novembre, jour de la journée nationale des assistantes maternelles. Le programme ainsi qu'une invitation seront donnés en septembre aux assistantes maternelles. Les parents employeurs peuvent d'ores et déjà en être informés.

### L'implication des assistantes maternelles dans la vie du Relais

- Les bilans trimestriels
- Réunion de rentrée/Bilan annuel

## LES TEMPS CONVIVIAUX

- **Équipe du Relais et assistantes maternelles** : auberge espagnole tous les trimestres.
- **Avec les parents** : Animation familiale Noël Ensemble, le 11 décembre.
- Fête du Relais (juin)